

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

SCI A VAILLANS CUERS

RCS Grenoble 990 639 080

Siège social : 1 rue Louis Blériot, 38100 Grenoble

Date et lieu de réunion :

Le **30 novembre 2025**, à **Grenoble**, au siège social.

Présence :

- **Raphaël Meyer**, associé gérant, détenant 50 % des parts.
- **Maguy Meyer**, associée, détenant 50 % des parts.

Ordre du jour :

1. Constat du démarrage de l'activité locative.

1. Constat du démarrage de l'activité locative

Les associés constatent que :

- La SCI a acquis un **local commercial situé au 6 Place Dr Léon Martin, Grenoble.**
- Depuis le **30 novembre 2025**, la SCI perçoit des **loyers** de la part de la **SAS Gwendoline Grenoble (RCS Grenoble 898 365 424)** pour l'exploitation d'un **salon de thé avec licence III.**
- L'activité de **location de locaux commerciaux** est désormais effective, conformément à l'article 2 des statuts, qui prévoit déjà cette activité.

Décision :

Les associés **actent à l'unanimité le démarrage officiel de l'activité locative** à compter du **30 novembre 2025.**

Ry M4

Clôture de l'AGE :

Fait à Grenoble, le **30 novembre 2025**.

Signatures :

Raphaël Meyer

Associé Gérant



Maguy Meyer

Associée

